

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet DISTRIBUTEUR D'ORDONNANCES DE PHARM	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3931-130234/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W3931-130234	Date 2015-06-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-941-67270	
File No. - N° de dossier pv941.W3931-130234	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-06	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martins, Christina	Buyer Id - Id de l'acheteur pv941
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6911 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Automated Pharmacy Dispenser: National Defence Headquarters MGen George R. Pearkes Building 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2 Pharmacy Computer: CF H Sves C Ottawa Pharmacy Montfort Campus	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 a été révisé pour prolonger la date de clôture et de modifier la période de garantie prolongée de huit (8) ans à cinq (5) ans.

Date de Clôture:

La date de clôture de la demande de soumissions est passée du 22 juin 2015 @ 14 h HAE au 6 juillet 2015 @ 14 h HNE.

Effacer:

Page 6 sur 28, l'article 1.2.2

Besoin optionnel - Garantie prolongée

Le soumissionnaire accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer des quantités supplémentaires allant jusqu'à huit (8) périodes consécutives supplémentaires d'une (1) année chacune en vertu des mêmes conditions dans le contrat et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans trente-six (36) mois suivant la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

Remplacer par:

Page 6 sur 28, l'article 1.2.2

Besoin optionnel - Garantie prolongée

Le soumissionnaire accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer des quantités supplémentaires allant jusqu'à cinq (5) périodes consécutives supplémentaires d'une (1) année chacune en vertu des mêmes conditions dans le contrat et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans trente-six (36) mois suivant la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

Effacer:

Page 14 sur 28, l'article 6.2.1.1

Besoin optionnel - Garantie prolongée

Le soumissionnaire accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer des quantités supplémentaires allant jusqu'à huit (8) périodes consécutives supplémentaires d'une (1) année chacune en vertu des mêmes conditions dans le contrat et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans trente-six (36) mois suivant la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

Remplacer par:

Page 14 sur 28, l'article 6.2.1.1

Besoin optionnel - Garantie prolongée

Le soumissionnaire accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer des quantités supplémentaires allant jusqu'à cinq (5) périodes consécutives supplémentaires d'une (1) année chacune en vertu des mêmes conditions dans le contrat et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option dans trente-six (36) mois suivant la date d'émission du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

Effacer:

Annexe B, BESOIN / BASE DE PAIEMENT

Emplacement	Q té	1 ^{re} année d'option – Prix ferme – Un an après l'achat	2 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 2 ^e année suivant l'achat	3 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 3 ^e année suivant l'achat	4 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 4 ^e année suivant l'achat	5 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 4 ^e année suivant l'achat	6 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 5 ^e année suivant l'achat	7 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 6 ^e année suivant l'achat	8 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 7 ^e année suivant l'achat

Remplacer par:

Annexe B, BESOIN / BASE DE PAIEMENT

Emplacement	Q té	1 ^{re} année d'option – Prix ferme – Un an après l'achat	2 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 2 ^e année suivant l'achat	3 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 3 ^e année suivant l'achat	4 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 4 ^e année suivant l'achat	5 ^e année d'option – Prix ferme – Pendant la 4 ^e année suivant l'achat

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.